



## Communiqué de presse du 13 décembre 2016

### **Bien-être et santé des jeunes, les médecins de l'Éducation nationale au cœur du dispositif !**

Monsieur le Président de la République, vous avez annoncé ce 29 novembre le lancement d'un "*plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes*". Son objectif est de mieux repérer le mal-être et les problèmes de santé des adolescents, de faciliter leur prise en charge par des professionnels compétents et faire de la prévention. Vous avez déclaré qu'avoir des médecins de l'Éducation nationale est un investissement pour l'avenir.

Le SNMSU-UNSA Éducation salue ces déclarations.

Dans le plan d'action, il est dit que « *la question de l'organisation et de la place de la médecine scolaire devra être approfondie, afin d'assurer durablement l'exercice de ses missions et de resserrer ses liens avec les professionnels de santé de ville.* »

La mission « *Bien-être et santé des jeunes* » a largement exploré les possibilités d'accès aux soins et à la prévention. Dans la préconisation 5, elle demande la création d'un service médico-psycho-social à l'école et pointe le nombre préoccupant d'emplois vacants de médecins de l'Éducation nationale. Cette mission souligne une nouvelle fois que la revalorisation des médecins de l'Éducation nationale est impérative.

Depuis les rapports de la Cour des comptes et du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de 2010 et 2011 sur la médecine scolaire, le constat d'une différence importante de traitement entre médecins de la Fonction publique est toujours d'actualité, ainsi que l'urgence à rendre attractif le métier de médecin de l'Éducation nationale. La rémunération des médecins de l'Éducation nationale demeure très inférieure à celle des autres médecins, tous modes d'exercice confondus, mais aussi à celle des catégories A de la Fonction publique. Il est vraiment inconcevable et indécent que les médecins de l'Éducation nationale aient une rémunération inférieure à celle d'un interne en médecine générale ou à celle d'un directeur d'école ! Les annonces de revalorisation de juin 2015 n'ont pas été tenues. Le SNMSU-UNSA Éducation dénonce cette réalité depuis des mois sans être entendu.

Prendre conscience que la médecine scolaire est une plus-value pour les élèves et un levier indispensable pour une politique de santé de l'enfant et l'adolescent à l'école est une étape.

Les médecins de l'Éducation nationale ont une demande légitime et raisonnable : être rémunérés à l'identique de leurs confrères de la Fonction publique.

**La revalorisation indemnitaire et statutaire des médecins de l'Éducation nationale se fera-t-elle enfin avant la fin de votre quinquennat ? Il en va de la survie de la médecine scolaire. Monsieur le Président de la République, le SNMSU-UNSA Éducation demande que vous preniez ces décisions en urgence, avant les élections d'avril 2017 !**